Compte rendu du premier conseil d'école du vendredi 8 novembre 2019

Début de la séance : 19h10

1. **Installation du Conseil d'école 2019/2020**

M. Legoll présente les nouveaux collègues de l'école, Mme Marie-Pierre Marckert en charge des CE2/CM1 et Mme Linda Braun en charge des CM1/CM2 avec M. Legoll.
Un tour de table est organisé.
Mme Anne Muller est excusée.
M. Legoll, directeur préside, Mme Marckert est secrétaire.
M. Legoll rappelle les prérogatives du conseil d'école (périscolaire, restauration scolaire, sécurité des élèves, …). Le conseil d'école devra se prononcer sur la révision du règlement intérieur ainsi que sur l'approbation du projet d'école.

2. **Présentation du RASED :**

Mme Fantini présente le Rased qui intervient en priorité sur demande des enseignants mais les parents peuvent aussi le solliciter. Ils interviennent sur 19 écoles du secteur.

Mme Araujo-Hess, la psychologue del'éducation nationale fait en priorité des bilans, en particulier pour les orientations en ULIS, SEGPA, … ainsi que quelques suivis individuels.

Mme Scandella, la rééducatrice intervient en priorité en maternelle et en GS CP auprès d'élèves ayant des difficultés relationnelles ou qui n'ont pas encore un statut d'élève (après autorisation des parents).

Mme Fantini intervient pour une aide à dominante pédagogique.

La FCPE se demande si tous les besoins sont couverts : le RASED intervient de manière importante dans l'école (7 élèves pris en charge par Mme Scandella, 10 élèves pris en charge par Mme Fantini). Mais le RASED n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes. Un travail se fait alors en concertation avec les enseignants. Mme Scandella est la seule rééducatrice de la circonscription alors que les demandes d'aide sont en augmentation. Une inquiétude plane sur la pérennité des RASED… L'équipe du RASED est bien installée dans l'école et le travail avec l'équipe enseignante est efficace.

3. **Présentation du Règlement intérieur du groupe scolaire**

Il y a deux modifications importantes :

- l'obligation de la scolarisation dès 3 ans dont découle l'obligation de déclarer les siestes à la maison en PS,
- la mise en application de la loi sur les violences éducatives : la loi « anti fessée »

Le règlement est remis à toutes les familles qui s'inscrivent nouvellement dans l'école ainsi que sur simple demande.
Le règlement est mis à jour en octobre 2019. Le directeur présente les modifications apportées

- 1.7 : le PAI se fait en concertation entre la famille et le médecin scolaire sans intervention du directeur,
- 2.1 : la fréquentation assidue de l'école primaire est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans,
- 3.1 : l'erreur concernant les horaires de l'école est corrigée, les modalités de fonctionnement de l'APC sont modifiées, chaque enseignant fixe ses heures en fonction de ses projets. Les élèves sont pris en charge après proposition aux parents (qui ont la possibilité de refuser)
- 2.3 A partir de la 4ème demi journée d'absence non excusée dans le mois, un signalement auprès de la direction académique sera effectué par le directeur.
- 3.4 Concernant la sieste à la maison des PS, les parents doivent se faire connaître auprès du directeur pour lui demander une autorisation permanente d'absence durant les après-midis concernés. Ces autorisations sont transmises à l'inspecteur de circonscription pour décision. L'inspectrice peut éventuellement refuser

La question des places à la sieste pour tous les PS est posée par la FCPE, mais M. Guinchard explique que pour l'instant dans les faits la loi n'a rien changé dans notre école, il y a autant d'élèves à la sieste que les années précédentes.
La question de l'année des 3 ans ou des 3 ans révolue est posée, M. Legoll se réfèrera à son supérieur. Mme Pfister indique qu'il n'y pas de règles données à la mairie.
4.2 Tout châtiment corporel est strictement interdit à l'école comme dans les autres lieux de la vie de l'enfant. Il est important de rappeler aux parents que la loi interdit les gestes de violence éducative et que les enseignants sont obligés de signaler au procureur de la république ces gestes, ce qui a des conséquences importantes pour les familles.
5.3 Tous les objets connectés sont interdits à l'école.

Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité sans abstention.

4. **Compte OCCE- bénéfice des actions mises en œuvre**

La modalité d'achat des fournitures scolaire a été modifiée : les parents peuvent acheter directement sur la page internet Cmaliste du papetier Pichon. Le bénéfice est de 211€ pour l'école, il y a donc toujours un bénéfice avec beaucoup moins de travail pour les équipes enseignantes. Mme Utter, parent APEPA déplore que le site internet ne soit pas du tout fonctionnel ainsi que le suremballage des articles, d'autres parents apprécient au contraire la liberté de pouvoir rajouter et enlever des articles. L'action sera reconduite.

Le bilan financier se décline de la façon suivante :

- Dons FCPE : 895, 77 € reversés à l'occasion de la vente des fromages et chocolat
- Dons ADEM (tombola) : 593 €
- Bénéfices de la kermesse : 1097, 44 € (élémentaire), 715, 34.€ (maternelle)
- Bénéfices de la photo de classe : 261,85 € (maternelle) 766, 75 € (élémentaire)
- Bénéfices de la commande groupée de matériel: 211 €
- La tombola de l'ADEM rapporte 593 € et l'action rapporte de l'argent aux 63 écoles rattachées à la circonscription.

Le bilan des comptes OCCE est le suivant :

- Compte courant OCCE élémentaire :
  6292, 49 € (révision faite le 09/09/2018)
- Compte courant OCCE maternelle
  1726, 09 € (révision faite le 04/09/2018)
  dont 453,06 € de dons FCPE

5. Les élections

M. Guinchard est remercié pour avoir assuré la suppléance de M. Legoll.
Deux listes ont été présentées:

- liste APEPA ménée par Mme UTTER
- liste FCPE menée par M. GRUNENEWALD

Les résultats des élections sont les suivants :

- 228 votants pour 361 inscrits (63,16%) (61,3% l'an passé)
- 203 suffrages exprimés.

La liste des parents d'élèves FCPE occupe 7 sièges. La liste APEPA occupe 3 sièges.

Les parents FCPE remercie M. Legoll d'avoir accédé à leur demande de faire parvenir à l'avance les documents et le diaporama préparatoires au conseil d'école.

6. Répartitions et organisation pédagogique

Il y a actuellement 9 classes effectives, les élèves étant en ULIS ne sont plus comptabilisés comme étant une classe, ils sont rattachés dans les différentes classes.
A la maternelle, le choix a été conservé d'intégrer les petits avec les moyens et les grands.

7. Présentation du Projet d'école

Le projet d'école est axé sur la mise en œuvre d'activités de structuration et d'enrichissement de l'oral avec une progression dans les cycles. Le constat est que pour de nombreux élèves les difficultés à l'écrit sont déjà des difficultés à l'oral. L'avis de l'inspection est favorable. Le projet est valable pour 3 ans et pourra être modifié.
Le point concernant le projet « 0 goûter 0 » déchet sera supprimé du projet d'école car il n'a pas de lien direct avec l'enseignement de l'oral. Cette opération n'apparaitra pas dans le règlement, car il ne s'agit pas d'être dans l'interdiction. On remarque déjà la disparition des déchets dans la cour.
Le projet d'école est validé à l'unanimité après présentation.

8. Projets des classes

- La chorale, tous les lundis et mardis après-midi, toutes les classes sont prises en charge successivement par Mme Rustenholz et Mme Brandt. Nous avons déjà chanté durant la semaine de rentrée et nous participerons le 26 novembre à la commémoration de la libération de Mutzig.
- Tous les vendredis de 13h40 à 14h, toutes les classes participent à « Silence on lit ».
- M. Legoll et Mme Simon remercient les parents qui interviennent sur le temps de BCD : Mmes Khachoyan, Ponthieu-Offe, Yazmis, Demirbilek, Mme Goktas Yildirim
- La reconduction de la semaine des gestes qui sauvent est à confirmer.

- La semaine de prévention routière est en cours de demande auprès de la gendarmerie.
- Les classes de GS, CP, CE1, CE2 et CM2 participent au cycle piscine. Le transport ainsi que les entrées sont financées par la mairie.
- L'école maternelle propose dans les deux classes un projet autour de la nature (faune, flore, comportements écologiques) avec un décloisonnement avec les CP et les élèves d'Ulis. L'école maternelle ne proposera plus de kermesse mais un point d'orgue au projet le 13 juin 2020. Les fêtes calendaires seront comme d'habitude liées aux activités de la classe.
- Plusieurs classes ont bénéficié d'une intervention gratuite du club de basket de très bonne qualité pendant 3 séances. (La mairie verse une subvention de 1000 euros au club, l'activité est gratuite pour l'école).
- Les CP/CE1 et les deux classes de maternelle ont eu l'intervention de M. Lorenzo Altese de l'association APILA le jeudi 17 octobre pour parler des abeilles. L'animation était intéressante mais peu adaptée aux élèves de maternelle, elle demanderait une préparation préalable.
- En CP/CE1 des dispositions particulières ont été mises en place. En lecture, les élèves de CP de Mme Rustenholtz travaillent avec elle, tandis que les élèves de CE1 travaillent avec Mme Friedrich, avec intégration des élèves d'Ulis dans les deux groupes. En suivant les recommandations officielles, la méthode a été changée, pour une démarche beaucoup plus syllabique. M. Legoll intervient pour proposer des ateliers de mathématiques sous forme de jeux .
- Mme Friedrich présente le dispositif Ulis et remercie l'ensemble des collègues pour leur participation active aux inclusions. Ses élèves participent donc à différents projets.
- En CE1/CE2 Mme Simon présente les évaluations nationales, il y a aura une réunion d'information des parents le vendredi 15 novembre. Elles seront analysées avec les collègues, les résultats sont meilleurs que l'année dernière.

  Sa classe participe à un échange avec les personnes âgées de l'EHPAD de Muzig avec des ateliers cuisine, un goûter, un moment de chant, … M. Le maire fait remarquer que les personnes âgées étaient ravies !

  Un spectacle musical est en cours d'élaboration avec Mme Bernardo et Mme Nuss, dramaturge et professeur de musique, les séances auront lieu tous les jeudis matins. Le spectacle aura lieu le vendredi 5 juin au château des Rohan. Dans ce cadre, les élèves assisteront à un opéra, Marlène la Baleine le lundi 6 janvier à Strasbourg.

  Enfin une correspondance est menée avec le CE1 de Mme Schlienger
- En CE2/CM1, participation aux activités proposées par la Maison de la nature de la Bruche : sortie vélo à Avolsheim avec ateliers nature, projet Natura 2000 sur la vie animale dans l'environnement proche / parcours artistique autour des périodes de l'histoire.
- En CM1/CM2, un projet théâtre est mis en place avec la classe de CM1/CM2 de Gresswiller autour de Ali-Baba et les quarante voleurs. C'est une création de Marcela Bernardo dramaturge.

  La pièce sera présentée le 18 juin au Dôme. M.Brenckle est remercié pour l'ouverture de la salle du foyer (payée par la mairie) et ainsi que la mairie pour la mise à disposition du Dôme (qui a normalement un coût de 3000 euros par jour).

  Une sortie culturelle au chantier de fouilles archéologique a eu lieu. Les échanges sportifs, linguistiques et visites avec le collège auront lieu comme chaque année.
- Mme Brandt avec les CE2 bilingues : Dans le cadre du festival du film allemand "Augenblick" les élèves ont vu le film d'animation en allemand "Die drei Räuber" le 5 novembre au château des Rohan /

le projet Comédie musicale avec la classe de CE1/CE2 / le cycle piscine : du 22 novembre au 28 janvier avec les CM2 bilingue : 8 vendredis après-midi / Le 6 janvier : sortie à l'opéra du Rhin à Strasbourg avec la classe deCE1/CE2 pour un spectacle musical de la programmation jeune public de l'opéra "Marlène la baleine" + visite de l'opéra (coulisses, loges, …) / Le 10 mars : rencontre avec les correspondants de Legelshurst au Vaisseau. Les 3 classes bilingues CE2,CM1,CM2 + les 2 classes bilingues de Hoffen + tous les élèves de l'école de Legeslhurst. / Le 26 juin : visite des CE2,CM1,CM2 à Legelshurst. / Du 27 avril au 25 mai : cycle rugby sur 5 lundis

- Mme Seiler et Mme Engel (CM1 et CM2 bilingue) : le CM1 a participé également à l'intervention vélo et nature proposée par la maison de la Nature de la Bruche grâce aux subventions de la Com-com et participera au projet Natura 2000. Les deux classes participent au festival Augenblick, et entretiennent une correspondance avec des élèves allemands. Les CM2 participent aux séances de natation.

9. Situations préoccupantes en maternelle

Les collègues de maternelle, M. Guinchard et Mme Stroesser remarquent une recrudescence des passages à l'acte (violences des élèves à l'encontre des camarades voire des adultes). Certains enfants ne sont pas dans une relation de confiance avec l'adulte, mais de crainte, de défiance, de méfiance, … La question des modèles familiaux se posent. Sur la classe de PS/GS, 17 élèves ont levé la main à la question « Avez-vous reçu une claque ? ». Avec Mme Lehuchet de la PMI, une soirée sur le thème des violences éducative sera proposée aux parents. L'esprit de la loi n'est pas d'inquiéter les parents mais de changer les habitudes. Une action intelligente est à mettre en place pour que les parents se sentent en confiance, pour proposer d'autres relations. Mais M. Guinchard rappelle que les enseignants sont dans l'obligation de signaler les actes de violence observées ou relatés.

M. Schickelé fait remarquer qu'à l'hôtel de la Monnaie, 4 conférences sur ce thème ont eu lieu. Mais les grandes conférences n'atteignent pas toujours le public visé. Mme Pfister souligne qu'effectivement les personnes qui en auraient le plus besoin sont rarement présentes.
Le réseau d'aide maternelle travaille aussi depuis de nombreuses années dans cette direction.

10. Les travaux réalisés

L'espace bibliothèque et le local de sport ont été rangés (merci à l'ensemble des collègues, à la mairie et aux services techniques).
Les bancs de l'école ont été rénovés, le préau a été installé, les toilettes ont été refaites à neuf, les rideaux occultants ont été installés dans les salles du premier étage, l'espace vert de la maternelle a été rénové, la borne wifi de la maternelle a été supprimée, le faux plafond a été installé dans la salle des cartes, toutes les classes bénéficient maintenant d'un TBI, un passage pour piétons a été tracé entre le rue du Génie et le passage de la Malterie. La mairie en est remerciée.

11. Les demandes de travaux

- Mise en place de rideaux occultants et thermiques au rez-de-chaussée de l'école élémentaire : *dans le budget de fonctionnement*

- Mise en œuvre d'une insonorisation des fenêtres du couloir de la maternelle : *la mairie ne peut se prononcer*
- Demande FCPE : réfection des fenêtres à l'école maternelle : *la mairie ne peut se prononcer*, Parc informatique/accès haut débit : *fin 2021, le très haut débit fibré devait être mis en place à Mutzig, sous réserve de signature avec SFR.*
- Rénovation des façades de l'école maternelle : NSP
- Mise en place d'un système d'isolation thermique des fenêtres qui en sont dépourvues de l'école maternelle : NSP
- Réfection de l'aire de jeu de l'école maternelle : *en cours*
- Réfection des toilettes de l'école maternelle : NSP
- Mise en place des rideaux pour la salle de sieste de l'école maternelle : *ils sont commandés.*
- Mise en place d'un support permanent pour vidéoprojecteur école maternelle : *en cours*
- Demande de renouvellement du poste informatique du 1er TBI : *dans le budget de fonctionnement*

M. Schickelé étant en période pré-électorale, il ne peut légalement faire des promesses de travaux lourds. Mais il peut répondre aux demandes concernant le fonctionnement et le budget qui est déjà prévu. Les travaux seront effectués en fonction de l'ancienneté des travaux précédents, actuellement ce sont les classes de l'école Rohan qui sont refaites pendant les vacances.
M. Fazio demande quel est le montant des budgets alloué aux écoles. Il est de l'ordre de 100 000 à 150 000 euros d'investissement. Le budget de fonctionnement alloué aux écoles est de 29€ par élève et il est géré par l'école. La mairie alloue également 200€ par classe pour les transports. Il y a également des subventions exceptionnelles pour les classes de découverte (6€/jour/enfant de Mutzig, plafonné à 24€). La mairie prend également en charge la téléphonie, l'internet, et le contrat d'imprimante. Sans parler des subventions au club de basket, le foyer, la maison de la nature …
L'achat de nouveaux manuels devra faire l'objet d'une demande préalable et raisonnée pour débloquer une subvention exceptionnelle.

12. Approbation du PV du conseil du 14 juin 2019

Le procès-verbal du conseil d'école du 14 juin 2019 est adopté à l'unanimité moins une voix d'abstention.
Le procès-verbal des conseils d'école sera désormais envoyé aux listes de diffusion de parents d'élèves. Certaines adresses mail sont erronées et devront être vérifiées.

13. La parole aux parents d'élèves élus

<u>Demandes de la FCPE :</u>

- Passage à une cantine Bio : La cantine s'approvisionne déjà majoritairement en local mais pour l'instant il n'y pas encore de produits bio. D'ici 2021, la part de bio est censée atteindre 20%. En fin d'année, les budgets pour la cantine seront revus pour les deux années à venir. La question de l'intégration du bio sera alors étudiée.
- Mise en place d'un repas végétarien/semaine : il a été mis en place, sans un jour fixe. M. Grunenwald demande que le repas poisson ne soit pas toujours le vendredi, Mme Pfister approuve l'idée.
- La FCPE renouvelle sa demande de tendre vers la gratuité, les sollicitations envers les familles deviennent de plus en plus nombreuses. Et certains parents se sentent uniquement pourvoyeurs

d'argent. M. Legoll souligne que l'équipe enseignante est consciente de cette réalité mais il rappelle aussi la richesse des projets, des interventions et des apports. Less élèves dont les familles auraient des difficultés financières ne sont pas pénalisées, ils participent aux sorties, des fournitures leurs sont prêtées…

- Préparation de la rentrée 2020 : un pic de naissance constaté va toucher dans les prochaines années les effectifs des écoles. Mais Mme Pfister indique qu'il y a encore de la marge, les effectifs étaient plus nombreux il y a quelques années. Les listes ne sont pas à jour, les enfants nés à Mutzig n'y vivent plus forcément. Pour avoir une vision un peu plus claire, la réunion concernant le bilingue sera avancée en janvier. M. Guinchard demande à ce que l'on soit vigilent à ne pas promouvoir le bilingue au détriment de l'école du Génie et au détriment des enfants (en sachant que l'école Hoffen est à la limite de la fermeture de classe.)
  La question des scénarios possibles est posée : réorganisation de la carte scolaire, écoles de cycles, …
- Les parents demandent une réunion avec la mairie concernant le nouveau règlement du périscolaire, le projet pédagogique, les passages à la cantine... Une date de réunion conjointe entre la mairie, les responsables du périscolaire, l'APEPA et la FCPE va être fixée.

<u>Demandes de l'APEPA</u> :

- Mise en place d'un conseil des enfants au niveau municipal : Mme Pfister répond que la question peut être discutée, il faudra réfléchir aux modalités, à la structure, …
- La sécurité autour de l'école maternelle du Génie : au niveau du stop, la visibilité est très mauvaise, le petit miroir n'étant pas fonctionnel. M. Grunenwald propose qu'on installe un miroir plus récent qui serait davantage grossissant et ne se couvrant pas de buée. M. Schickelé indique que les marquages zone 30 ont été refaits, et que des contrôles radar vont être effectués dans la rue.
- L'APEPA propose un atelier kamishibai aux classes de maternelle (déjà effectué à Hoffen) avec la possibilité d'élargir au CP/CE1. M. Guinchard suggère qu'il prenne place durant le décloisonnement du jeudi et du vendredi après-midi.
- Mme Hutter propose également une vente de gâteaux à l'extérieur de l'école, gérée par un parent de l'APEPA avec des élèves de CM2 qui aideraient. La question est à étudier.

- Le conseil d'école est clôturé à 22h50

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 6 mars.

Le président du Conseil d'école
M. LEGOLL

La secrétaire de séance :
Mme MARCKERT